

CONDITIONS SPÉCIFIQUES D'ACCÈS POUR LA RENTRÉE 2016

EN SECONDE GÉNÉRALE AU CEPMO DE SAINT TROJAN (17) (CENTRE EXPÉRIMENTAL PÉDAGOGIQUE MARITIME EN OLÉRON)

INFORMATION GÉNÉRALE

Le projet d'établissement (à consulter sur le site : www.cepmo.org) s'est structuré autour des objectifs de former, de socialiser, de responsabiliser les élèves au sein de sa structure expérimentale. Ces élèves, en rupture avec l'institution ou avec leur famille et / ou en grande difficulté scolaire, et / ou en manque de motivation recherchent une scolarité différente impliquant un renforcement du lien humain. Leurs situations nécessitent une présence accrue des enseignants au sein de la structure CEPMO.

1. CONTENU ET PARTICULARITÉS DE LA FORMATION

Le lycée prépare aux baccalauréats généraux : L, ES et S.

Il propose également deux enseignements spécifiques :

- Un enseignement de complément EPS (plongée, sauvetage, natation...) de 5 heures par semaine et qui peut se poursuivre en Première et Terminale pour être validé au bac.
- Une spécialité Arts Plastiques (5h en terminale).
- Une option facultative cinéma audiovisuel (2h par semaine en 1^{ère} et en Terminale).

2. MODALITÉS DE CANDIDATURE ET CONDITIONS D'ACCÈS

La fiche de candidature en fin de document doit être complétée et remise avec :

- une lettre de motivation de l'élève.
- une lettre des parents ou du responsable légal soutenant la démarche de l'élève
- les bulletins trimestriels des 2 dernières années scolaires.

- **L'envoi de ces documents doit parvenir au lycée avant le 12 Mars 2016** et sera étudié avant la journée « portes ouvertes » le 19 mars 2016.

- Après la journée « portes ouvertes », toute nouvelle candidature est à envoyer impérativement au lycée avant le 17 mai 2016.

Tous les élèves ayant déposé une demande de candidature auront une convocation pour un entretien. Il se fera entre l'élève, un des parents au moins et des représentants de l'équipe pédagogique de l'établissement.

Les entretiens auront lieu l'après-midi de la journée « portes ouvertes » le 19 Mars 2016 et seront cbs au plus tard le 03 juin 2016. Cette rencontre déterminera si le CEPMO correspond aux projets et attentes de l'élève.

3. CRITÈRES DE RECRUTEMENT

L'entretien permet à l'équipe pédagogique du CEPMO de faire une proposition d'admission dans l'établissement.

4. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Conditions d'hébergement

Il est rappelé que le lycée ne dispose pas d'internat, l'hébergement est donc à la charge des familles : location, colocation, ou famille d'accueil auprès de particuliers sur l'île d'Oléron.

Contact : CEPMO – 30 avenue du Débarquement – 17370 SAINT TROJAN

Tél. : 05-46-47-23-57

Site : www.cepmo.org

CONDITIONS SPÉCIFIQUES D'ACCÈS POUR LA RENTRÉE 2016

EN SECONDE GÉNÉRALE AU CEPMO DE SAINT TROJAN (17) (CENTRE EXPÉRIMENTAL PÉDAGOGIQUE MARITIME EN OLÉRON)

5. L'AFFECTATION

5.1. La prise en compte des vœux par la saisie informatique

- La candidature relève du responsable légal du candidat.
- Le responsable légal du candidat doit se rapprocher de son établissement d'origine qui est en charge de la saisie du vœu sur l'application Affelnet (Affectation des élèves sur le net). Cette saisie doit être faite obligatoirement avant la date butoir académique (disponible auprès de l'établissement d'origine).

La demande pour une 2nde GT au CEPMO de Saint Trojan doit être placée en 1^{er} vœu.

Il est indispensable d'émettre au moins un deuxième vœu dont une 2nde générale et technologique proposée dans le lycée de secteur.

Tous les candidats doivent respecter la procédure d'affectation après la 3^{ème} mise en place dans l'académie de Poitiers. Ils doivent obligatoirement remplir la fiche « orientation après la 3^{ème} » en vigueur.

Deux possibilités :

- Candidats scolarisés dans l'académie de Poitiers : la fiche « orientation après la 3^{ème} » leur est remise par leur établissement d'origine.
- Candidats extérieurs à l'académie de Poitiers : la fiche « orientation après la 3^{ème} » est disponible sur le site de l'académie de Poitiers (<http://www.ac-poitiers.fr/orientation-insertion/>) ; l'établissement d'origine des candidats prend contact avec le Rectorat-SAIIO de Poitiers (saiio@ac-poitiers.fr ou 05 16 52 63 87) **pour obtenir le code d'accès à l'application AFFELNET.**

5.2. La décision

- **La décision d'affectation** en 2nde générale au CEPMO est prononcée par le directeur académique des services de l'éducation nationale de la Charente-Maritime, à l'issue **d'une commission départementale d'affectation.**
- Le candidat et son responsable légal sont informés par courrier de cette **décision d'affectation** et procèdent ensuite à **l'inscription** au CEPMO de Saint Trojan.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES D'ACCÈS POUR LA RENTRÉE 2016

EN SECONDE GÉNÉRALE AU CEPMO DE SAINT TROJAN (17) (CENTRE EXPÉRIMENTAL PÉDAGOGIQUE MARITIME EN OLÉRON)

FICHE DE CANDIDATURE

| | | | |
|---|---|----------------------------|----------------------------|
| NOM <i>(en lettres capitales)</i> | | Prénoms | |
| Date de naissance | | G <input type="checkbox"/> | F <input type="checkbox"/> |
| NOM de la(des) personne(s) responsable(s) <i>(père, mère, tuteur)</i> | | | |
| | | | |
| Adresse | | | |
| Code postal | | Ville | |
| Téléphone | | Courriel | |
| Nom et adresse de l'établissement fréquenté en 2015-2016 | | | |
| | | | |
| Classe fréquentée en 2015-2016 | | | |
| | | | |
| Demande déjà effectuée en 2014-2015 | oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> | | |
| | Langue vivante 1 | | |
| | Langue vivante 2 | | |
| Régime demandé en cas d'affectation | Internat <input type="checkbox"/> Demi-pension <input type="checkbox"/> Externat <input type="checkbox"/> | | |

Les pièces obligatoires à fournir avec la fiche de candidature

- une lettre de motivation de l'élève.
- une lettre des parents ou du responsable légal soutenant la démarche de l'élève.
- les bulletins trimestriels des 2 dernières années scolaires.

Date :

Signature de l'élève,

Signature des parents ou
du représentant légal,

Rappel de la date butoir d'envoi de la fiche de candidature avec les documents :
avant le « 12 Mars 2016 » au CEPMO - 30 avenue du Débarquement - 17370 SAINT TROJAN - Tél : 05 46 47 23 57